

LE PARRAINAGE / MARRAINAGE L'ESSENTIEL À RETENIR

Certains publics (origine géographique et sociale, situation économique, handicap...) n'ont pas toujours le réseau personnel ou professionnel pour leur permettre la connaissance de divers secteurs/métiers et l'apprentissage des codes et postures en entreprise.

Le parrainage/marrainage doit permettre d'instaurer un lien privilégié et unique afin de :

- Favoriser chez le/la jeune la connaissance de soi, de ses champs d'intérêts, de ses forces et ses compétences
- L'accompagner dans la détermination de son projet professionnel et de son parcours scolaire
- Favoriser la mobilité et les rencontres, sources d'ouverture et de lutte contre les stéréotypes (visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, participation à des forums ou des ateliers...) + l'aider à développer son réseau
- L'aider à appréhender les outils de la recherche de stage/d'emploi pour faciliter l'accès à une formation, un emploi dans le but d'une meilleure intégration dans le monde professionnel

LE RÔLE DU PARRAIN / DE LA MARRAINE

- Rencontrer le/la jeune selon la fréquence définie
- Aider à définir, clarifier le projet scolaire et professionnel
- Préparer le/la jeune à candidater et à acquérir les codes professionnels
- Développer le réseau professionnel
- Être objectif et donner une vision réaliste
- Lier une relation interpersonnelle avec le/la jeune afin de l'impulser vers l'autonomie et lui faire prendre conscience de ses atouts

LES BÉNÉFICES DE L'ACTION

Pour le parrain / la marraine :

- Conjuguer sa vie professionnelle et ses aspirations personnelles
- Se sentir utile, donner du sens à ses actions
- Développer ses qualités d'écoute & de conseils
- Donner et échanger au-delà des préjugés
- Concrétiser son engagement citoyen

Pour le / la filleul.e :

- Travailler son orientation scolaire et professionnelle
- Mieux connaître ses centres d'intérêts et ses compétences
- Renforcer sa confiance en soi
- Dynamiser son réseau professionnel
- Améliorer sa méthodologie de recherche de stage/emploi : CV, lettre de motivation, entretien...

Pour l'entreprise :

- Agir pour des actions utiles et concrètes
- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise
- Contribuer à l'engagement citoyen et concrétiser la politique RSE
- Être valorisée dans les communications FACE (newsletter et réseaux sociaux)

LES MODALITÉS DE L'ACTION

Durée : 1 rendez-vous par mois ou 1 rendez-vous toutes les 6 semaines minimum pendant 6 à 10 mois

Lieu : à déterminer par le binôme ou à distance (téléphone, visio-conférence)

Outils à disposition du parrain / de la marraine : guide méthodologique, réunion d'intégration et de formation, communauté de parrains/marraines, coordination du binôme par l'équipe FACE Grand Lyon.